

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL*Commune de TOORBES**Séance du 15 septembre 2022*

L'an deux mille vingt deux et le quinze septembre .à 19 heures

Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. PUCHE Lionel, Maire

Présents : MM. CHEVILLET Thierry-CORBIERE Véronique-GRIMA Michel-COSENTINO Jennifer-BOUDET Christophe-L'EPINE Laurent-VIDAL Jean-Claude-SOTO Jean-Marc-CAUBY Didier-BOUISSEREN Pascal-ALLIE Caroline**Absents avec procuration** : Mme BASSAN Jennifer procuration à Jean-Claude VIDAL- Mme KACHAOU Anissia procuration à Lionel PUCHE-Mme ROLLAND Alix procuration à Thierry CHEVILLET-Mme GONZALEZ Maeva procuration à Jennifer COSENTINO**Absents excusés** :**Absents** : Mme TORTOSA Sophie

Secrétaire de séance : M. CHEVILLET Thierry

Objet : Choix des entreprises concernant le projet de réhabilitation de l'ancienne école – Aménagement de la Mairie

Monsieur le Maire expose au Conseil que la Commission d'appel d'offres s'est réunie en présence de M. PRATVIEL Hervé, Architecte, maître d'œuvre en charge du projet, afin d'analyser et choisir les différentes entreprises qui seront en charge des 10 lots désignés ci-dessous parmi les candidatures reçues.

Au terme de l'analyse multicritère réglementaire, les entreprises suivantes ont été retenues :

LOT N°1-GROS ŒUVRE-MACONNERIE
ALCOVER.....100 119.25 € HT

LOT N°2-PLATRERIE-PLAFOND
AVIGNON FRERES.....48 005.95 € HT

LOT N°3-CARRELAGE-FAIENCE
REVETEMENT DU SUD.....20 500.00 € HT

LOT N°4-SERRURERIE-MENUISERIE-ALUMINIUM
ROUSSEL-GELY.....79 169.00 € HT

LOT N°5-MENUISERIE BOIS
COUDERC.....74 056.00 € HT

LOT N°6-PLOMBERIE-SANITAIRE
FRADIN JEROME12 375.18 € HT

LOT N°7-ELECTRICITE-ECLAIRAGE
AXELIS ENERGIE.....26 124.70 € HT

LOT N°8-ELEVATEUR PMR
NEGRIER et FILS.....26 000.00 € HT

LOT N°9-VENTILATION-P.A.C.
CJ PRO.....28 845.60 € HT

LOT N°10-PEINTURE

Accusé de réception en préfecture
034-213403116-20220919-2022-43-DE
Date de réception préfecture : 19/09/2022

PROJET PEINTURE.....15 416.40 € HT

Pour un montant du projet de.....430 612.08 € HT

Explications données, Monsieur le Maire demande au Conseil de valider le choix de la commission

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la MAJORITE avec deux abstentions

- Ouï à l'exposé de Monsieur le Maire,
- Accepte le choix désigné ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Lionel PUCHE

